

Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 novembre 2017

7 conseillers présents.

Absents : Nadège Cuminatto-Sermadiras, Thierry Coffre

Le compte-rendu du dernier conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

1- Projet d'agrandissement de la salle Etienne Villand.

Le Maire, Pascal Reynard, a contacté Madame Caroline Dessaux pour un échange de terrain entre la parcelle 257 et une partie de la parcelle 822 (attenante à la maison Dessaux) derrière l'ancienne cure.

Cet échange permettrait d'agrandir la salle Etienne Villand afin d'y accueillir au moins une cinquantaine de personnes. Madame Dessaux a donné un accord de principe, et doit contacter son notaire.

Une étude plus précise de ce projet sera faite au sein de la commission travaux.

Par l'intermédiaire de Didier Lacroix, le comité des fêtes demande que le nouvel aménagement de la parcelle 822 prévoit un jeu de boules et d'éventuelles places de parking pour certaines occasions exceptionnelles.

2- Chemin des Bruyères

Pour la réfection du chemin communal des Bruyères, le département a accordé une subvention de 6 000 €.

Ces travaux, dont le montant devrait atteindre environ 10.700 euros (HT), seront réalisés en 2018.

Une autre subvention, demandée dans le cadre des amendes de police, a en revanche été refusée.

Les subventions déjà accordées par la Région et le Député, pour les travaux du City-Stade, devraient nous être versées d'ici la fin de cette année.

3- Ordures ménagères: nouveau système de collecte

A partir du 1^{er} juin 2018, un nouveau système de collecte sera lancé par la COR. Il y aura 10 points de collecte répartis sur l'ensemble de la commune, avec une capacité totale de collecte nettement renforcée par rapport au système actuel, mais le service de porte-à-porte sera supprimé.

4- Primes de fin d'année du personnel communal.

Elles restent inchangées pour la secrétaire Madame Laurence Paillason : 400 €, et pour Monsieur Bernard Rollin : 600 €. La prime de Madame Martine Rollin a été réduite à 50 € pour tenir compte de son horaire de travail réduit.

Questions diverses :

- un repas pour les anciens sera offert au restaurant "Le St Clément" le samedi 16 décembre

- un devis pour la pose des décorations de Noël a été demandé (460 €). Le conseil estime que ce montant est trop élevé. Les décorations seront installées par notre employé communal et des bénévoles le samedi matin 9 décembre.

- samedi 9 décembre garage communal: distribution de sapins de 14 h à 16 h par la mairie et animations par le comité des fêtes.

- le Maire propose une rencontre du conseil avec tous les habitants pour les vœux 2018, la date est fixée au samedi 13 janvier à 11 heures.

- La station d'épuration a été nettoyée par la SADE.

- Les travaux de changement des tuyaux d'adduction d'eau chemin de la Bascule sont terminés, ceux de la Goutte sont en cours.

Prochain conseil municipal: le vendredi 12 janvier 2018 à 20H30